

Sécurité au travail et protection de la santé



Mesures pour les travaux dangereux dans la formation professionnelle initiale de Technologue en assainissement CFC

Secrétariat Fédération faitière de formation pour la branche d'entretien des
installations d'évacuation des eaux (advk)

Alessandra Werren
Wölflistrasse 5, 3006 Berne

Téléphone 031 370 85 85
info@advk.ch
www.advk.ch

11 juillet 2017

Nouvelle limite d'âge et mesures d'accompagnement pour les travaux dangereux dans la formation professionnelle initiale Technologue en assainissement lourds CFC

Avec la nouvelle ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5 ; RS 822.115), l'âge minimal pour les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale a été abaissé de 16 à 15 ans. L'ordonnance révisée prévoit que les organisations du monde du travail (OrTra) définissent, en annexe aux plans de formation, des mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.

L'ASTAG, la Suva, la Confédération (SECO, SEFRI) ainsi que des spécialistes de la sécurité au travail ont élaboré en commun la documentation relative aux mesures d'accompagnement pour le métier de Technologue en assainissement CFC.

Cette documentation est disponible sur le site web de l'ASTAG et elle est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2017.

Les mesures de formation de la sécurité au travail et de la protection de la santé prescrites sont intégrées dans les documents de formation actualisés (annexe 2 du plan de formation).

En complément à cela, l'ASTAG propose les outils suivants pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement:

- Indications sur la formation des travaux dangereux (ce document)
- Recueil des documents nécessaires (brochures, voir le lien ci-dessous)
- Solution de branche CFST no 25 pour l'industrie des transports

De plus amples informations figurent sous :

<http://www.advk.ch/technologue-en-assainissement/description-du-job/>

Aperçu des travaux dangereux

Travaux dangereux	Formation effectuée	
Nettoyage, entretien et inspection des canalisations		
Contact avec des agents biologiques		
Utilisation et contact avec des substances chimiques dangereuses Travailler dans des lieux à atmosphère explosible		
Travailler avec des machines, des équipements ou des outils		
Travailler en hauteur		
Travaux dans des arbres, des conduites ou des fosses		
Soulever et porter une charge Travailler dans une position courbée ou à genou		

Sécurité au travail et protection de la santé: indications sur la formation

Travaux dangereux	Nettoyage, entretien et inspection des canalisations		
Dangers	– Electrocutation – Exposition aux liquides – Etre touché par une fuite d'air comprimé ou d'eau sous pression		
Formation dans les cours interentreprises	– Selon le programme-cadre relatif aux cours interentreprises		
Enseignement/formation des apprenants dans l'entreprise	– Appareils électriques avec protection FI – Faire face aux fuites d'eau – Habits de protection contre l'humidité – Travailler avec de l'air comprimé		
Indications / mesures de protection, directives	– Explication, démonstration et application pratique. – Après la formation aux cours professionnels, approfondissement en entreprise avec contrôles périodiques et corrections si nécessaire, et si nécessaire, instruction supplémentaire par le responsable de formation.		
Outils	– Le DDR peut vous sauver la vie! (Suva 44068) – Emploi des appareils à jet d'eau sous très haute pression (THP) (Directive CFST 6505) – Sécurité et protection de la santé dans le secteur automobile (CFST 6203, FO) – Equipement de protection individuelle (Suva 44091) – Instructions de service du fabricant		
Formation effectuée dans l'entreprise:	Date:	Visa du formateur:	Visa de l'apprenant(e):

FO = documents pour formateurs

Sécurité au travail et protection de la santé: indications sur la formation

Travaux dangereux	Contact avec des agents biologiques		
Dangers	Inhalation ou contact avec des agents biologiques dangereux		
Formation dans les cours interentreprises	– Selon le programme-cadre relatif aux cours interentreprises		
Enseignement/formation des apprenants dans l'entreprise	– Protection contre les agents biologiques (vaccination) – Equipements de protection (Gants, lunettes de protection, habits de protection, bottes)		
Indications / mesures de protection, directives	– Explication, démonstration et application pratique. – Après la formation aux cours professionnels, approfondissement en entreprise avec contrôles périodiques et corrections si nécessaire, et si nécessaire, instruction supplémentaire par le responsable de formation.		
Outils	– Manipulation sans danger des agents biologiques (Biotechnologie, génie génétique) partie 1: bases, IVSS 2016 (pas de chargement) – Equipement de protection individuelle (Suva 44091)		
Formation effectuée dans l'entreprise:	Date:	Visa du formateur:	Visa de l'apprenant(e):

Sécurité au travail et protection de la santé: indications sur la formation

Travaux dangereux	Utilisation et contact avec des substances chimiques dangereuses produits de nettoyage, séparateurs d'huile Travailler dans des lieux à atmosphère explosible gaz inflammables, vapeurs, aérosols, poussières		
Dangers	– Irritation des muqueuses et des voies respiratoires – Allergies, exéma – Blessures aux yeux (éclaboussures) – Intoxication – Brûlures chimiques – Brûlures – Infections – Risques d'incendie ou d'explosion		
Formation dans les cours interentreprises	– Selon le programme-cadre relatif aux cours interentreprises		
Enseignement/formation des apprenants dans l'entreprise	– Protection contre les intoxications, les brûlures chimiques ou les infections – Signalisation des zones Ex – Mesures de protection contre les incendies et les explosions (moyens d'extinction à disposition) – Utilisation des substances de graissage ou de refroidissement – Utilisation des douches oculaires et corporelles. – Equipements de protection (Gants, lunettes de protection, habits de protection, bottes)		
Indications / mesures de protection, directives	– Explication, démonstration et application pratique. – Après la formation aux cours professionnels, approfondissement en entreprise avec contrôles périodiques et corrections si nécessaire, et si nécessaire, instruction supplémentaire par le responsable de formation.		
Outils	– Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir (Suva 11030) – Stockages des produits chimiques - Directives pour la bonne pratique (IVSS 2001 FO) – Protection de la peau au travail (Suva 44074 FO) – Trois conseils pour des mains saines (Suva 84033) – Résines réactives (Suva 67063 FO) – Equipement de protection individuelle (Suva 44091) – Fiches de données de sécurité du fabricant		
Formation effectuée dans l'entreprise:	Date:	Visa du formateur:	Visa de l'apprenant(e):

Sécurité au travail et protection de la santé: indications sur la formation

Travaux dangereux	Travailler avec des machines, des équipements ou des outils par exemple perceuses, meules à disque, compresseur, pompes à haute pression		
Dangers	– Pincement, écrasement ou sectionnement des doigts par ○ Pièces en mouvement non protégées ○ Pièces avec des surfaces dangereuses ○ Equipement mobile ○ Pièces en mouvement non contrôlées ○ Chute d'objets (outils, équipement, etc.) ○ Mise en marche inattendue d'une machine ○ Enroulement ou arrachement des habits – Etre touché par de l'air comprimé – Risques d'électrocution		
Formation dans les cours interentreprises	Selon le programme-cadre relatif aux cours interentreprises		
Enseignement/formation des apprenants dans l'entreprise	– Utilisation des machines selon les instructions du fabricant (dispositifs de protection reconnus). – Protection contre les chutes d'objets – Travailler avec de l'air comprimé – Equipements de protection: chaussures de protection, lunettes de sécurité, habits de protection		
Indications / mesures de protection, directives	– Explication, démonstration et application pratique. – Après la formation aux cours professionnels, approfondissement en entreprise avec contrôles périodiques et corrections si nécessaire, et si nécessaire, instruction supplémentaire par le responsable de formation.		
Outils	– Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie (Suva 84054/88824 FO) – Il ne peut rien m'arriver! Comment lutter contre un comportement risqué au travail? (Suva, SBA 157 FO) – Maîtrisez le danger - Informations importantes pour votre sécurité (Suva 88154) – Air comprimé: le danger invisible (Suva 44085) – Utilisation sûre des machines, équipements et outils (directives d'utilisation) – Instructions de service du fabricant		
Formation effectuée dans l'entreprise:	Date:	Visa du formateur:	Visa de l'apprenant(e):

Sécurité au travail et protection de la santé: indications sur la formation

Travaux dangereux	Travailler en hauteur sur des véhicules, nacelles, échelles, échafaudages		
Dangers	– Chutes – Ouvertures dans le sol		
Formation dans les cours interentreprises	– Selon le programme-cadre relatif aux cours interentreprises		
Enseignement/formation des apprenants dans l'entreprise	– Protection contre les chutes (par exemple protection collective, balustrade, échafaudage, échelle, moyens de retenue) – Utilisation des échelles – Sécurité des ouvertures dans le sol – Comportement en relation avec des plateformes élévatrices, rampes de levage et grues de camion – Equipement de protection individuel – Equipement de protection contre les chutes		
Indications / mesures de protection, directives	– Explication, démonstration et application pratique. – Après la formation aux cours professionnels, approfondissement en entreprise avec contrôles périodiques et corrections si nécessaire, et si nécessaire, instruction supplémentaire par le responsable de formation.		
Outils	– Echelles portables. Conseils pour votre sécurité (Suva 44026) – Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement (Suva 88816) – Dépliant: Sept règles vitales pour les transports routiers (Suva 84056/88827 FO) – Neuf règles vitales pour les travaux en toitures et façades (Suva 84041/88815 FO) – Instructions de service du fabricant		
Formation effectuée dans l'entreprise:	Date:	Visa du formateur:	Visa de l'apprenant(e):

Sécurité au travail et protection de la santé: indications sur la formation

Travaux dangereux	Travaux dans des arbres, des conduites ou des fosses risques d'atmosphère dangereuse		
Dangers	– Manque d'oxygène – Dangers d'explosion ou d'incendie (gaz et vapeurs) – Empoisonnement – Chutes d'objets (ouvertures non protégées)		
Formation dans les cours interentreprises	– Selon le programme-cadre relatif aux cours interentreprises		
Enseignement/formation des apprenants dans l'entreprise	– Travail sûr dans des locaux confinés, canalisations et fosses – Ventilation – Détecteurs de gaz, explosimètre – Sauvetage – Equipement spécifique		
Indications / mesures de protection, directives	– Explication, démonstration et application pratique. – Après la formation aux cours professionnels, approfondissement en entreprise avec contrôles périodiques et corrections si nécessaire, et si nécessaire, instruction supplémentaire par le responsable de formation.		
Outils	– Puits, fosses et canalisations - Règles à observer pour en ressortir sans dommage (Suva 84007) – Travailler en sécurité dans les puits, les fosses ou les canalisations (Suva 44062 FO)		
Formation effectuée dans l'entreprise:	Date:	Visa du formateur:	Visa de l'apprenant(e):

Sécurité au travail et protection de la santé: indications sur la formation

Travaux dangereux	Soulever et porter une charge au-dessus des valeurs indiquées dans l'OLT3 Travailler dans une position courbée ou à genou Par exemple manipuler les couvercles de chambre, tirer des conduites.		
Dangers	– Surcharge du système musculo-squelettique – Soulever et porter des charges – Postures et mouvements inconfortables – Stress du corps en cas de mouvements répétitifs		
Formation dans les cours interentreprises	– Selon le programme-cadre relatif aux cours interentreprises		
Enseignement/formation des apprenants dans l'entreprise	– Soulever et porter des charges – Emploi de moyens de levage auxiliaires – Changements d'activité, pauses		
Indications / mesures de protection, directives	– Explication, démonstration et application pratique. – Après la formation aux cours professionnels, approfondissement en entreprise avec contrôles périodiques et corrections si nécessaire, et si nécessaire, instruction supplémentaire par le responsable de formation.		
Outils	– Soulever et porter correctement une charge (Suva 44018) – Manutention de charges (CFST 6245)		
Formation effectuée dans l'entreprise:	Date:	Visa du formateur:	Visa de l'apprenant(e):

Documents Sécurité au travail et protection de la santé

Documents pour apprentis

No.	Désignation
Suva 11030	Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir
Suva 44018	Soulever et porter correctement une charge
Suva 44026	Echelles portables. Conseils pour votre sécurité
Suva 44068	Le DDR peut vous sauver la vie!
Suva 44085	Air comprimé: le danger invisible
Suva 84007	Puits, fosses et canalisations - Règles à observer pour en ressortir sans dommage
Suva 84033	Trois conseils pour des mains saines
Suva 84041	Neuf règles vitales pour les travaux en toitures et façades
Suva 84054	Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie
Suva 84056	Sept règles vitales pour les transports routiers
Suva 88154	Maîtrisez le danger - Informations importantes pour votre sécurité
Suva 88273	Apprentissage en toute sécurité

Ces documents peuvent être téléchargés de:

<http://www.advk.ch/agent-d%60entretien-assainissement/agent-d%60entretien-assainissement-afp/>

Documents Sécurité au travail et protection de la santé

Documents pour formateurs

No	Désignation
CSFT 6203	Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur automobile
CSFT 6245	Manutention de charges
CSFT 6505	Emploi des appareils à jet d'eau sous très haute pression (THP)
Suva 44062	Travailler en sécurité dans les puits, les fosses ou les canalisations
Suva 44074	Protection de la peau au travail
Suva 67063	Résines réactives
Suva 67190	Apprentissage en toute sécurité (Liste de contrôle)
Suva 88274	Apprentissage en toute sécurité (Infos complémentaires)
Suva 88286	Apprentissage en toute sécurité (Guide)
Suva, 88815	Neuf règles vitales pour les travaux en toitures et façades
Suva 88816	Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement
Suva 88824	Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie
Suva, 88827	Sept règles vitales pour les transports routiers
Suva, SBA 157	Comment lutter contre un comportement risqué au travail?
	Stockage des produits chimiques - Guide de bonnes pratiques en entreprise (IVSS 2001.F)
	Maîtrise du risque dans l'emploi des agents biologiques (biotechnologies, génie génétique) - Brochure 1: Principes (aucun téléchargement)

Ces documents peuvent être téléchargés de:

<http://www.advk.ch/agent-d%60entretien-assainissement/agent-d%60entretien-assainissement-afp/>

Indication sur la formation et instruction des apprenants

En tant qu'employeur, vous êtes tenu d'instruire correctement vos apprenants.

La formation et l'instruction sur la sécurité au travail et la protection de la santé sont de l'intérêt de tous. Celui qui est bien instruit fait moins d'erreurs et cause donc également moins d'accidents. Cela permet de s'épargner beaucoup d'ennuis, d'argent et de chagrin.

Avec la check-list «un apprentissage sécurisé», vous avez à disposition un outil vous permettant d'entamer votre période d'instruction sous les meilleurs auspices. Cette liste doit permettre de ne pas transmettre mille choses à la fois à l'apprenant mais de se focaliser sur les points les plus importants.

Avant le début de l'apprentissage

Une bonne préparation vous permet d'offrir à l'apprenant un début d'apprentissage sûr et optimal dans votre entreprise et de transmettre de vous une image professionnelle en tant que formateur. Dans ce contexte, vous serez par exemple confronté avec les questions suivantes:

- Etes-vous au clair concernant l'instruction devant être faite au cours des deux premières semaines?
- La question de savoir qui est responsable de l'instruction a-t-elle été réglée?

Au début de l'apprentissage

Une introduction approfondie avec des instructions très claires vous permet de réduire les malentendus et les fonctionnements à vide au niveau de la collaboration avec les nouveaux apprenants.

- Dans ce contexte, il s'agit par exemple des questions suivantes:
- Les zones dangereuses dans l'entreprise et lors du travail ont-elles été montrées à l'apprenant?
- L'apprenant aura-t-il droit à d'un équipement de protection personnel?

Au cours de l'apprentissage

Il n'est souvent pas suffisant d'expliquer uniquement au début de la formation le comportement correct en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Cela doit être un processus continu, sachant qu'il convient également de parler des incidents spéciaux ou des comportements erronés. Cela exige de vous en tant que supérieur hiérarchique que vous encouragiez une communication ouverte et franche.

- La sécurité au travail et la protection de la santé sont-elles encore et toujours traitées en tant que thèmes?
- Le comportement correct est-il commenté de façon positive?
- Les fautes sont-elles relevées, corrigées et documentées?

La sécurité au travail et la protection de la santé ne se pratiquent pas sur un bureau. Il convient toutefois de planifier les instructions à donner aux apprenants et de documenter par écrit la formation effectuée ainsi que l'application des mesures (voir la page suivante).

En tant que formateur, vous formez les pros de demain – votre exemple a donc un impact important sur la future conception de sécurité et sur le comportement professionnel au quotidien de votre apprenant.

Planifier les instructions

Préparez vos instructions relatives à la sécurité au travail en vous basant sur les questions suivantes:

Qui	Réfléchissez tout d'abord... – Qui est mon apprenant? – Que sait-il /que peut-il déjà ? – Niveau, langue, termes techniques
Quoi	Ensuite continuez à vous demander... – Quel est l'objectif de mon instruction? – Que doit-il pouvoir faire/savoir/effectuer? – Quelles sont les mesures de sécurité au travail que nous devons observer?
Pourquoi	Qu'est-ce qui pourrait inciter mon apprenant à s'intéresser à ce thème? – Pourquoi doit-il connaître/pouvoir faire/effectuer cela? – Pourquoi doit-il respecter la sécurité au travail? – Créer de la motivation, éveiller la curiosité, faire soi-même preuve de plaisir et de conviction...
Comment	Décrivez sous forme de mots-clés mais cependant relativement précis... – La marche à suivre: les étapes d'apprentissage (montrer, copier, contrôler) – Préparer les outils adéquats – Où, quand, combien de temps
Comment contrôler	Enfin, vous devriez réfléchir à la manière de contrôler le succès de la formation: – Énumérer, décrire et expliquer – Exécuter, se comporter correctement – Préparez un bref contrôle des connaissances.

Effectuer l'instruction

- Expliquez le but de l'instruction.
- Demandez à l'apprenant ce qu'il sait déjà sur le thème où quelles expériences il a déjà faites.
- Montrer le comportement correct étape par étape.
- Veillez à ce que l'apprenant voit bien la marche à suivre et les outils concernés.
- Laissez votre apprenant effectuer lui-même l'opération.
- Contrôlez son comportement et corrigez-le là où c'est nécessaire.
- Donnez-lui des conseils et des indications complémentaires.

Contrôler et répéter

- Le plus souvent, une instruction unique ne suffit pas.
- Contrôlez en permanence le comportement de l'apprenant et transmettez les constatations correspondantes.
- Si nécessaire, répétez l'instruction.

